

## DÉCISION 383 / 2022

### RELATIVE A UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND EST ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR L'AMENAGEMENT DU RUISSEAU DE LA RAMOTTE

Nous soussignée, Anne FRITSCH-RENARD, 16<sup>ème</sup> Vice-Présidente de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le Conseil Métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 15 juillet 2020, par lequel Madame Anne FRITSCH-RENARD, Vice-Présidente déléguée "Stratégie métropolitaine" a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour signer les actes et courriers dans ce domaine,

CONSIDERANT l'éligibilité de l'opération précitée au dispositif « Restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques » de la Région Grand Est et à la thématique « Milieux Naturels » de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse,

#### DÉCIDONS :

De solliciter au titre des dispositifs précités et sur la base d'un projet estimé à 29 282 € HT, conformément au plan de financement prévisionnel annexé à la présente décision :

- une subvention de la Région Grand Est au taux de 10 %, soit 2 928 €,
- une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse au taux de 70 %, soit 20 497 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20220919-Decis383-2022-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le **13 SEP. 2022**

Pour le Président  
La Vice-Présidente déléguée

  
Anne FRITSCH-RENARD  
Adjointe au Maire de Metz

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - Etude de faisabilité pour l'aménagement de la Ramotte

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	Taux
Etude de faisabilité pour l'aménagement de la Ramotte	15 387,63 €	18 465,16 €	Aides publiques : Agence de l'Eau Rhin Meuse	20 497 €	70%
Levés topographiques	12 500,00 €	15 000,00 €	Région Grand Est	2 928 €	10%
Divers et imprévus (5%)	1 394,00 €	1 672,80 €			
<b>TOTAUX</b>	<b>29 282 €</b>	<b>35 138 €</b>	<b>AUTOFINANCEMENT Fonds Propres</b>	<b>5 856 €</b>	<b>20%</b>
				<b>29 282 €</b>	<b>100%</b>